



# ENSEMBLE IMMOBILIER MIXTE ET PARC DE STATIONNEMENT

*QUARTIER SAINT-ROMAN*

*Commune de Roquebrune-Cap-Martin*

## **DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU POS**

### **2. Mise en compatibilité du POS**

#### **2.6. ANNEXE - Evaluation des incidences Natura 2000**

# AMÉNAGEMENTS URBAINS DANS LE VALLON DE ST-ROMAN

## ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN (06)

EVALUATION APPROPRIÉE DES INCIDENCES NATURA 2000

ZSC FR9301568 « Corniches de la Riviera »

Rapport remis le :	23 octobre 2015	
Pétitionnaire :	Habitat 06	
Coordination :	Guy DURAND	
Chargés d'études milieu terrestre (NATURALIA) :	Thomas CROZE – Botaniste Thomas ROUSSEL – Herpétologue Justine BERTRAND – Herpétologue Dimitri Marguerat - Ornithologue Mathieu FAURE – Mammalogiste Sylvain FADDA – Entomologiste	
Rédaction :	Ensemble des chargés d'études mentionnés ci-dessus	
Cartographie	Olivier MAILLARD	
Suivi des modifications :		
15.09.2015	1 <sup>ère</sup> version	G. Durand
30.09.2015	2 <sup>e</sup> version	G. Durand

## SOMMAIRE

<b>1. PRÉAMBULE</b> .....	<b>6</b>
<b>2. CONTEXTE ET LOCALISATION DU PROJET</b> .....	<b>8</b>
2.1. LOCALISATION DU PROJET .....	8
2.2. DESCRIPTIF DU PROJET .....	9
2.2.1 <i>Des constructions d'habitation et du stationnement</i> .....	9
2.2.2 <i>projet architectural</i> .....	9
2.2.3 <i>Desserte et réseaux</i> .....	10
2.2.4 <i>Conception paysagère</i> .....	10
<b>3. MÉTHODOLOGIE</b> .....	<b>15</b>
3.1. DÉFINITION DE L'AIRE D'ÉTUDE / ZONE PROSPECTÉE .....	15
3.2. LES PHASES D'ÉTUDES .....	17
3.2.1 <i>Recueil bibliographique</i> .....	17
3.2.2 <i>Inventaires de terrain</i> .....	17
<b>4. PRÉSENTATION DU PÉRIMÈTRE NATURA 2000 FR9301568 « CORNICHES DE LA RIVIERA »</b> .....	<b>19</b>
4.1. DESCRIPTION GÉNÉRALE .....	19
4.2. HABITATS NATURELS DONT LA CONSERVATION JUSTIFIE LA DÉSIGNATION DU SITE .....	21
4.3. ESPÈCES DONT LA CONSERVATION JUSTIFIE LA DÉSIGNATION DU SITE .....	21
4.4. OBJECTIFS DE CONSERVATION .....	23
<b>5. ETAT INITIAL DE LA ZONE SOUMISE À AMÉNAGEMENT</b> .....	<b>24</b>
5.1. LES HABITATS ET CONTEXTE .....	24
5.1.1 <i>Généralités sur les habitats et contexte biogéographique</i> .....	24
5.1.2 <i>Les habitats d'intérêt communautaire</i> .....	25
5.1.3 <i>Bilan des enjeux des habitats naturels</i> .....	25
5.2. DESCRIPTION DES PEUPEMENTS FLORISTIQUES .....	27
5.3. DESCRIPTION DES PEUPEMENTS FAUNISTIQUES .....	27
5.3.1 <i>Les invertébrés</i> .....	27
5.3.2 <i>Les amphibiens</i> .....	29
5.3.3 <i>Les reptiles</i> .....	30
5.3.4 <i>Les chiroptères</i> .....	31
5.3.5 <i>Bilan des enjeux</i> .....	33
5.4. REPRÉSENTATIVITÉ ET FONCTIONNALITÉ DES ESPÈCES ET HABITATS DE L'AIRE D'ÉTUDE VIS-À-VIS DES SITES NATURA 2000	35
5.4.1 <i>Les habitats de la ZSC « Corniches de la Riviera »</i> .....	35
5.4.2 <i>Les espèces de la ZSC « Corniches de la Riviera »</i> .....	36
<b>6. EVALUATION DES ATTEINTES DU PROJET SUR LES HABITATS ET LES ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE</b> .....	<b>39</b>
6.1. NATURE DES ATTEINTES .....	39

6.2.	ATTEINTES DU PROJET SUR LES HABITATS NATURELS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE .....	41
6.3.	ATTEINTES DU PROJET SUR LES ESPÈCES DE LA ZSC .....	43
6.3.1	<i>Les plantes</i> .....	43
6.3.2	<i>Les invertébrés</i> .....	43
6.3.3	<i>Les reptiles</i> .....	43
6.3.4	<i>Les amphibiens</i> .....	44
6.3.5	<i>Les chiroptères</i> .....	45
6.4.	LES INCIDENCES CUMULATIVES .....	46
<b>7.</b>	<b>PROPOSITION DE MESURES DE SUPPRESSION ET DE RÉDUCTION D'ATTEINTES</b> .....	<b>47</b>
7.1.	TYPOLOGIE DES MESURES .....	47
7.2.	PROPOSITIONS DE MESURES .....	47
7.2.1	<i>Les mesures de suppression / évitement</i> .....	47
7.2.2	<i>Les mesures de réduction</i> .....	47
7.3.	MESURES D'ACCOMPAGNEMENT .....	53
<b>8.</b>	<b>EVALUATION DES INCIDENCES RÉSIDUELLES APRÈS MESURES</b> .....	<b>57</b>
<b>9.</b>	<b>RECHERCHE DE SOLUTION ALTERNATIVE - MESURES COMPENSATOIRES</b> .....	<b>58</b>
<b>10.</b>	<b>CONCLUSION SUR LA COMPATIBILITÉ DU PROJET AVEC LA DÉMARCHE NATURA 2000</b> .....	<b>59</b>
<b>11.</b>	<b>COMPATIBILITÉ DU PROJET AVEC LES OBJECTIFS DE CONSERVATION DU DOCOB</b> .....	<b>59</b>
<b>12.</b>	<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>61</b>
<b>13.</b>	<b>ANNEXE 1 : CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE ET HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE NATURA 2000</b> .....	<b>62</b>
<b>14.</b>	<b>ANNEXE 2 : DIRECTIVE DE PROTECTION DES HABITATS NATURELS DE LE FAUNE ET DE LA FLORE SAUVAGES</b> .....	<b>63</b>
<b>15.</b>	<b>ANNEXE 3 : ARTICLES DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT RELATIFS AUX SITES NATURA 2000</b> .....	<b>63</b>
<b>16.</b>	<b>ANNEXE 4 : MÉTHODOLOGIE DE HIÉRARCHISATION DES ENJEUX, ANALYSE DES ATTEINTES ET PROPOSITION DE MESURES</b> .....	<b>67</b>

## Table des illustrations

Figure 1 : Localisation du projet vis-à-vis des sites du réseau Natura 2000.....	7
Figure 2 : Localisation du projet .....	8
Figure 3 : Plan de masse du projet.....	13
Figure 4 : Coupe de principe 1 .....	14
Figure 5 : Détermination de l'aire d'étude.....	16
Figure 6 : Localisation de la ZSC« Corniche de la Riviera» .....	20
Figure 7 : Cartographie des habitats naturels dominants de l'aire d'étude.....	26
Figure 8 : Brun du pélargonium, .....	27
Figure 9 : Localisation des enjeux biologiques d'intérêt communautaire.....	34
Figure 10 : Confrontation des enjeux communautaires avec le projet.....	40
Figure 11 : Illustrations de supports en pierre sèches favorables au Spéléropès de Strinati .....	52
Tableau 1 : Structures et organismes convoqués .....	17
Tableau 2 : Habitats d'intérêt communautaire de la ZSC FR9301535 .....	21
Tableau 3 : Récapitulatif des espèces faunistiques d'intérêt communautaire de la ZSC .....	22
Tableau 4 : Espèces désignées comme importantes dans le FSD .....	23
Tableau 5 : Représentativité des habitats d'intérêt communautaire sur l'aire d'étude vis à vis du site NATURA 2000 considéré (NB : en gras* = habitat prioritaire).....	36
Tableau 6 : Représentativité des espèces sur l'aire d'étude vis à vis du site NATURA 2000 considéré.....	38
Tableau 7 : Evaluation des incidences du projet sur l'habitat 9320 .....	41
Tableau 8 : Evaluation des incidences du projet sur l'habitat 9540 .....	42
Tableau 9 : Evaluation des incidences du projet sur l'habitat 6220*.....	43
Tableau 10 : Evaluation des atteintes sur le Spéléropès de Strinati.....	44
Tableau 11 : Evaluation des atteintes sur le Grand rhinolophe .....	46
Tableau 12 : Evaluation des incidences résiduelles du projet.....	57
Tableau 13 : Grille d'évaluation des niveaux d'atteintes.....	69

## 1. PRÉAMBULE

---

Le projet immobilier dont il est question dans cette évaluation des incidences Natura 2000, porté par la commune de Roquebrune Cap-Martin, s'inscrit à l'intérieur d'un espace d'intérêt communautaire : la Zone Spéciale de Conservation FR9301568 « Corniches de la Riviera » concernée par l'application de la Directive « Habitats-Faune-Flore ».

A ce titre l'article L.414-4 du Code de l'Environnement impose une évaluation appropriée des incidences, dont le contenu est précisé à l'art. R 414-21<sup>1</sup>, lorsqu'une intervention est susceptible d'avoir des répercussions significatives sur un site d'intérêt communautaire. Le présent chapitre s'attache donc à évaluer les atteintes éventuelles du projet sur les habitats et espèces ayant conduit à la désignation du site NATURA 2000 et présentés dans le DOCOB (DOCument d'OBjectifs) à savoir :

- les habitats d'intérêt communautaire visés par la Directive Habitats-Faune-Flore 92/43/CEE ;
- les espèces faunistiques (hors oiseaux) et floristiques d'intérêt communautaire visées par la Directive 92/43/CEE.

La fin de l'analyse exprimera la compatibilité du projet avec les objectifs de conservation du site du réseau NATURA 2000 concerné.

---

<sup>1</sup> Cf. Annexes 1 à 3



Figure 1 : Localisation du projet vis-à-vis des sites du réseau Natura 2000

## 2. CONTEXTE ET LOCALISATION DU PROJET

### 2.1. LOCALISATION DU PROJET

Le projet se situe sur la commune de Roquebrune-Cap-Martin, dans le département des Alpes-Maritimes (06), au sud-ouest du territoire communal, non loin de la frontière avec la Principauté de Monaco. Situé dans un espace naturel peu anthropisé qu'on nomme le vallon de St-Roman, la zone du projet s'inscrit dans une dent creuse naturelle, dans le prolongement d'un thalweg qui descend depuis les corniches de la Riviera.

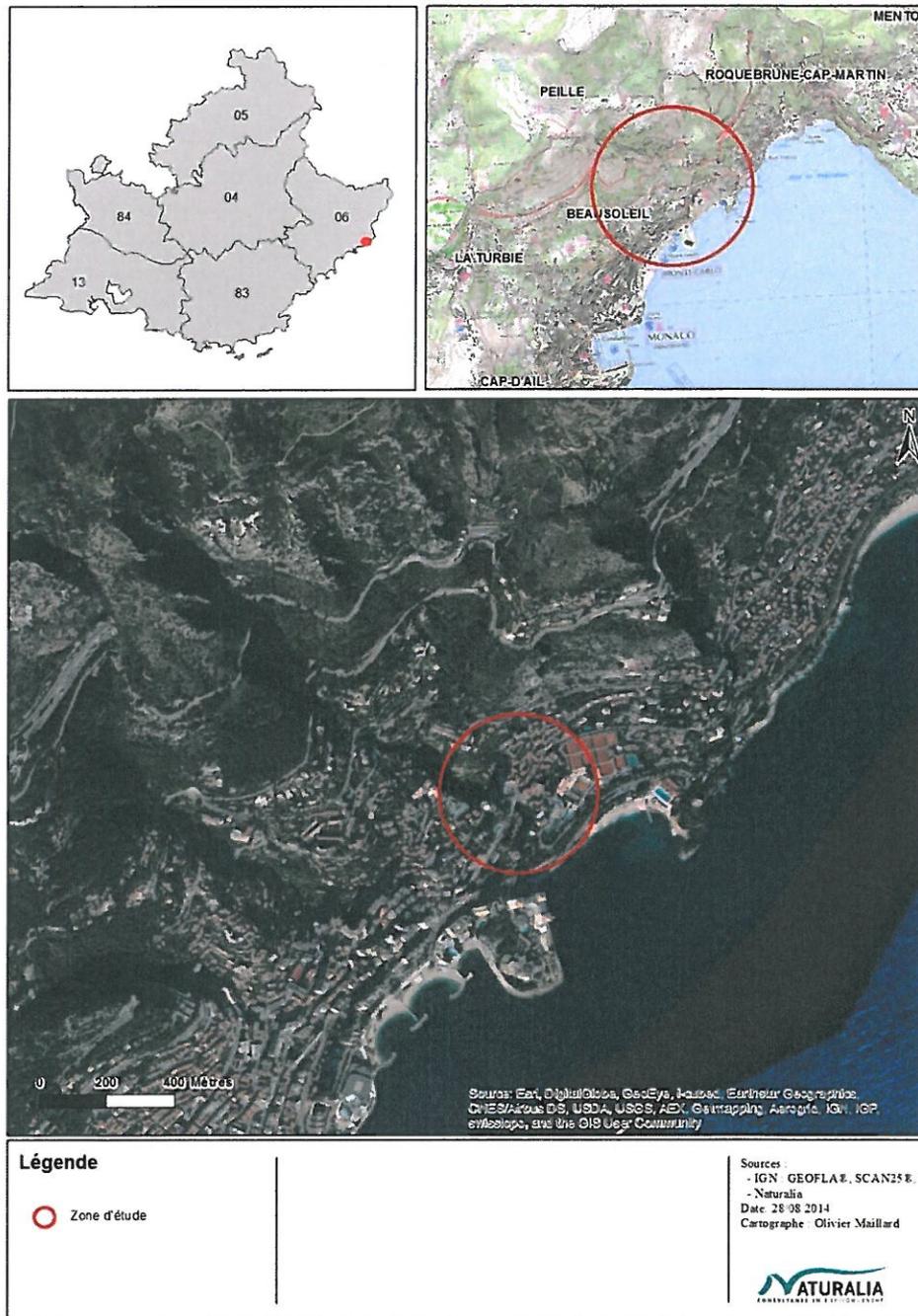


Figure 2 : Localisation du projet

## 2.2. DESCRIPTIF DU PROJET

### 2.2.1 DES CONSTRUCTIONS D'HABITATION ET DU STATIONNEMENT

#### Partie haute du terrain

Le projet propose une urbanisation mesurée, avec la construction de 3 bâtiments de logements (A<sup>2</sup>, B et C), au Nord-Est du terrain, le long d'une nouvelle voie à créer dans le prolongement du Chemin des Grottes.

Ces bâtiments, de R+4 à R+5 (hors parking), s'inscrivent dans la continuité du bâtiment d'habitation existant de Côte d'Azur Habitat situé plus à l'Est (de niveau R+6).

Ces bâtiments abriteront 86 logements, répartis ainsi :

78 logements en accession libre et 8 logements en accession à coût maîtrisé (location-accession de type PSLA) :

bâtiment A : 22 logements,  
bâtiment B : 34 logements,  
bâtiment C : 30 logements.

Un parking souterrain d'environ 170 places de stationnement sera créé sous le socle des bâtiments A / B, sur un ou deux niveaux de sous-sol.

Les stationnements seront :

pour partie dédiés aux logements du programme (125 places minimum, soit 1,5 places par logement pour les logements libres et 1 place par logement pour les logements en location-accession,  
pour partie cédés à la commune en compensation des 45 places supprimées le long du Chemin des Grottes et sur l'actuel parking communal).

Ce parking souterrain sera accessible depuis la nouvelle voie créée.

#### Partie basse du terrain

Au Sud, le long du vallon de Saint-Roman, est proposée l'implantation de 3 volumes bâtis (bâtiment D<sup>3</sup>) en R+3 à R+5 destinés à accueillir environ 70 logements locatifs sociaux.

Un parking souterrain d'environ 110 places sera créé sous ces bâtiments, sur un ou deux niveaux de sous-sol et dans le respect de la topographie du site.

Les stationnements seront :

pour partie dédiés aux logements du programme (70 places, 1 place par logement locatif social),  
pour partie mis en vente libre, eu égard aux besoins sur la commune.

Ce parking souterrain sera accessible depuis la nouvelle voie créée.

### 2.2.2 PROJET ARCHITECTURAL

L'opération a été conçue dans le souci d'allier qualités architecturales, paysagères et environnementales.

Les **grands gestes d'aménagement** envisagés sont :

inscrire les bâtiments dans la pente, en adaptant l'épannelage à la topographie très accidentée du terrain,  
ancrer le projet dans la continuité urbaine existante, sans densifier de façon démesurer le site,  
préserver au maximum le vallon de Saint-Roman, en maintenant une zone non construite au Nord-Ouest du site, préservée à l'état naturel au plus près du vallon et entièrement végétalisée par ailleurs,  
composer un paysage urbain axé sur le développement durable et la préservation de la biodiversité,

<sup>2</sup> Le bâtiment A est constituée de deux sous-unités reliées entre elles et dénommées A1 et A2.

<sup>3</sup> Le bâtiment D est constituée de trois sous-unités distinctes dénommées D1, D2 et D3.

proposer des aménagements extérieurs, points de rencontres, placettes, jardins, liaisons douces vers les commerces de proximité et les transports en commun du quartier Saint-Roman permettant de renforcer les liens de convivialité.

### **Certification environnementale et développement durable**

Habitat 06 met en œuvre une politique de développement durable et de préservation de l'environnement. Ainsi tous les logements de l'opération devront répondre à la certification CERQUAL **Habitat et Environnement (H&E) profil A**.

Les bâtiments au sein du projet seront positionnés de telle sorte qu'ils ne créent pas de masques entre eux.

L'isolation thermique et acoustique de l'enveloppe sera soignée.

Des panneaux solaires seront disposés en toiture pour assurer une large part de production d'eau chaude et/ou électrique.

Les toitures seront végétalisées autant que possible et l'ensemble du projet offrira une large place au végétal.

### **Label BiodiverCity©**

La démarche BiodiverCity© vise à promouvoir et à évaluer les opérations immobilières qui prennent en compte et valorisent la biodiversité dans les îlots bâtis ou à bâtir, pour le bien-être des résidents.

Le projet devra répondre à ce label.

Ainsi, une attention particulière sera portée dans la conception de l'opération à donner une place importante aux espaces verts, à la qualité des jardins et écosystèmes utiles associés aux bâtiments ou intégrés au bâti.

### **2.2.3 DESSERTE ET RÉSEAUX**

Le plan d'aménagement a pour objectif la création de nouveaux liens, plus lisibles et plus simples, entre le haut du quartier Saint-Roman résidentiel et le bas du quartier plus commerçant et développé au niveau des transports en commun.

La **création d'une nouvelle voie de desserte** permettra également de rendre accessible aux véhicules de secours, de service et de livraison le haut du quartier et de désenclaver une partie des habitations existantes, en reliant l'échangeur routier de Saint-Roman au Sud au chemin des Grottes au Nord.

Les **réseaux** d'eaux potables, eaux usées, électriques, telecom et d'éclairage public seront prolongés pour alimenter le projet.

En ce qui concerne la gestion des eaux pluviales, des bassins de rétention équipés d'un système de déshuilage seront mis en œuvre.

### **2.2.4 CONCEPTION PAYSAGÈRE**

Le projet paysager du programme d'habitations et de parking dans le quartier Saint-Roman se propose de trouver un équilibre entre tradition, en s'appuyant sur les techniques d'ordonnancement axial et de perspectives, et création contemporaine, en simplifiant les tracés afin de retrouver l'épure de lignes géométriques qui permettra de faire corps avec le paysage environnant si puissant.

Il s'appuie sur les lignes de force du paysage et les éléments structurants du site.

Les éléments d'accroche sont la topographie et le végétal et le projet vient renforcer le parti pris urbanistique et architectural.

Le projet s'articule autour de la recomposition et l'extension du paysage urbain à travers un nouveau plan de circulation et de stationnement, de nouvelles voies piétonnes et routières, de nouveaux espaces verts.

Ce projet urbain est conçu comme un parc public ouvert sur la ville et sur le grand paysage caractérisé par des espaces de paysages végétalisés libres, une coulée verte (vallon Saint-Roman), des espaces de partage et de convivialité (placettes...) dans une démarche de développement durable.

Dans nos contrées méditerranéennes, l'homme s'est toujours adapté aux reliefs et à ses contraintes de fortes pentes en construisant des restanques, véritables empreintes des paysages méditerranéens. La topographie du site impose la création d'un jeu de plateformes qui s'ouvrent sur le paysage grâce à des jeux d'escaliers, de placettes et de belvédères.

Terrasses, motifs géométriques, symétrie, perspectives s'imposent pour raconter une histoire, amener des émotions, et se mettre en symbiose avec le paysage environnant.

### Matériaux des aménagements paysagers

Les matériaux locaux et traditionnels sont privilégiés. Les murets les plus importants dans la structure visuelle du projet sont en pierre locale. Ils marquent le socle du parking. Les autres murets en béton enduit sont habillés d'une végétation de plantes grimpantes ou d'arbustes.

Placettes, escaliers, rampes sont en béton désactivé avec incrustation de dalles de pierre, de pavés et de galets. D'autres allées, cheminements et espace de convivialité (jardins, aire de jeux pour les enfants) sont en stabilisé.

Les cheminements, sentiers créés dans l'oliveraie seront en terre.

Le mobilier (bancs, corbeilles jeux pour les enfants...) retenu sera en bois et certifié d'un éco-label.

### Ambiance et palette végétale

#### Le végétal constitue un élément fort du projet: écrin-écran, fil conducteur...

Lors de la réalisation du projet, tous les arbres non impactés par les travaux d'implantation des voiries et du bâti sont conservés.

Les **boisements environnants** (vallon) seront nettoyés, régénérés pour une plus grande protection incendie et une recomposition de la qualité paysagère avec des essences adaptées à la pédologie du sol.

Dans les espaces plus « jardinés », la palette végétale est adaptée au sol et au climat du site. Les essences retenues y sont moins exigeantes en arrosage.

La **végétation arbustive** (pittosporum tobira, escallonia, abelia laurier rose, mahonia, Laurier tin...) vient souligner la structure des espaces verts tandis que les vivaces (sauge, lavande, phlomis, lantana, plumbago, agapanthe...), couvre-sol (rosier dimorphoteca, geranium...), rosiers polyanthas complantés de gauras et graminées (stipa, miscanthus) viennent au contraire assouplir les tracés.

Des jasmins, bignonnes, glycine, vignes, rosiers habillent les murs, les façades des bâtiments et les pergolas.

La **strate arborescente** apporte fraîcheur et hauteur aux espaces partagés. Elle est composée de faux-poivriers, tilleuls, oliviers, caroubiers, arbres de judée...et de quelques cyprès qui s'élancent dans le ciel et marquent les entrées des bâtiments.

Des arbres fruitiers complètent l'oliveraie et participent à la poésie du lieu.

Dans les espaces naturels existants, conservés, la strate arborescente sera complétée avec notamment des pins parasol, des chênes vert, des arbusiers, des lauriers sauce. On pourra trouver des massifs de lentisques, des cornouillers, des genêts, d'euphorbe, de myrtes et de cistes adaptés au sol et aux conditions climatiques.

Les espaces partagés aménagés en placette et jardins bénéficieront d'une palette végétale adaptée aux conditions climatiques de la Côte d'Azur.

La strate arborescente à dominante méditerranéenne se composera d'Arbres de Judée, de faux poivriers et des melia au feuillage léger et découpé apporteront de l'ombre, d'oliviers, des fruitiers, de caroubiers... Quelques cyprès de Provence ponctueront les différentes entrées des bâtiments.

Une **végétation méditerranéenne** soulignera la strate arborescente. On trouvera notamment, en arrière plan, des lauriers roses, des lauriers tin, des pittosporums et des plumbago du cap. Une végétation de vivaces et de couvre-sol compléteront les massifs. Santolines, lavandes, lantana, agapanthes, sauge, romarin, rosiers mélangés à des gauras et à quelques graminées, immortelles, pittos nain, buis, genévrier rampant et armoise apporteront de la couleur toute l'année, s'étaleront au pied des arbres et assoupliront les tracés.

Sur les pergolas, les treilles s'épanouiront de vignes, glycines, des rosiers grimpants et des bignonnes. Des jasmins et des vignes vierges habilleront les façades et les murs de restanques.

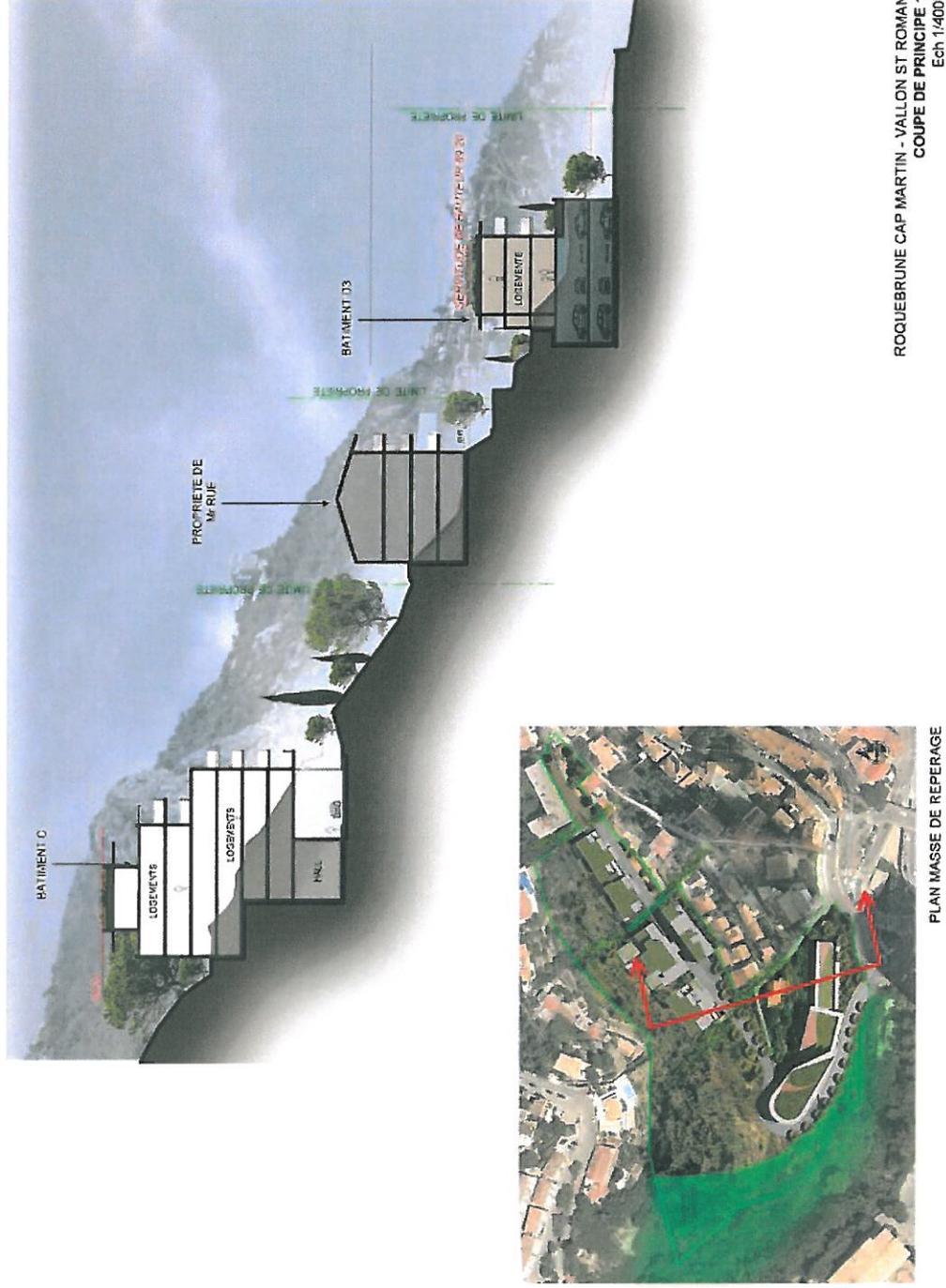
### **Respect du vallon Saint-Roman**

Au Nord-Ouest, le site sera préservé de toute construction permettant ainsi de renforcer la coupure d'urbanisation qu'offre le Vallon Saint-Roman et de se rattacher au fond de scène montagneux et naturel.

Les espaces naturels seront conservés, nettoyés et régénérés. Le terrain sera replanté avec les oliviers existants sur le site. Des restanques et/ou des fascines permettront de stabiliser le coteau. Cet espace pourra être un lieu de promenade pour les habitants du quartier.



Figure 3 : Plan de masse du projet



ROQUEBRUNE CAP MARTIN - VALLON ST ROMAN  
COUPE DE PRINCIPLE 1  
Ech 1/400'

Figure 4 : Coupe de principe 1

### 3. MÉTHODOLOGIE

---

#### 3.1. DÉFINITION DE L'AIRE D'ÉTUDE / ZONE PROSPECTÉE

Au regard du contexte urbain dans lequel s'insère le projet, l'aire d'étude est ici constituée de l'aire d'emprise définie par le porteur de projet ou aire d'étude principale.

Toutefois, pour la faune, l'aire d'étude inclut une surface supplémentaire à l'aire d'étude principale qui permet d'aborder avec rigueur les peuplements au sein de la zone d'emprise mais également aux abords ainsi que les liens fonctionnels qui peuvent exister entre ces espaces et le site ; c'est l'aire d'étude fonctionnelle. Certaines espèces en effet ont une partie de leur cycle biologique qui se déroule dans des biotopes différents. Il convient donc d'évaluer aussi ces connexions et les axes de déplacement empruntés pour des mouvements locaux mais aussi plus largement à l'échelle de quelques dizaines ou centaines de mètres autour du site. A ce titre, la présence du Spéléropès de Strinati a fait l'objet d'investigations ciblées sur ses habitats et le complexe fonctionnel utilisé à l'échelle du vallon de St-Roman.

Les continuités écologiques ainsi que les données bibliographiques pour des espèces à large rayon d'action (oiseaux, chiroptères,...) ont ainsi été analysés. Aucune prospection ciblée n'a été réalisée en dehors de l'aire d'étude fonctionnelle.



<p><b>Légende</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="border: 1px solid red; display: inline-block; width: 20px; height: 10px; margin-right: 5px;"></span> Aire d'étude principale</li> <li><span style="border-top: 1px dashed red; display: inline-block; width: 20px; height: 10px; margin-right: 5px;"></span> Aire d'étude fonctionnelle</li> </ul>		<p>Source Ortho® - BING                  Source aire d'étude - 9990_01 dwg de 2012                  Naturalia -                  Date : Janvier 2014 -                  Cartographe : Olivier MAILLARD</p> 
--	--	--

Figure 5 : Détermination de l'aire d'étude

## 3.2. LES PHASES D'ÉTUDES

### 3.2.1 RECUEIL BIBLIOGRAPHIQUE

L'analyse de l'état initial du site a consisté tout d'abord en une recherche bibliographique auprès des sources de données de l'Etat, des associations locales, des institutions et bibliothèques universitaires afin de regrouper toutes les informations pour le reste de l'étude : sites internet spécialisés (DREAL, ..), inventaires, études antérieures, guides et atlas, livres rouges, travaux universitaires ... Cette phase de recherche bibliographique est indispensable et déterminante. Elle permet de recueillir une somme importante d'informations orientant par la suite les prospections de terrain. Toutes les sources bibliographiques consultées pour cette étude sont citées dans la bibliographie de ce rapport.

A titre indicatif, la bibliographie s'est appuyée principalement sur les organismes ressources suivants :

Structure	Outil concerné	Informations obtenues
DREAL PACA	Cartographie dynamique : <a href="http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/25/environnement.map">http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/25/environnement.map</a>	Listes des périmètres d'inventaire et de protection à proximité de la zone d'étude
INPN	FSD des sites Natura 2000	Espèces et habitats listées au FSD du site Natura 2000 FR9301568 « Corniches de la Riviera »
ONEM (Observatoire Naturaliste des Ecosystèmes Méditerranéens)	Base de données en ligne <a href="http://www.onem-france.org">http://www.onem-france.org</a> (en particulier Atlas chiroptère du midi méditerranéen)	Connaissances de la répartition locale de certaines espèces patrimoniales.
CBNMP (Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles)	Bases de données en ligne flore et faune <a href="http://flore.silene.eu">http://flore.silene.eu</a> <a href="http://faune.silene.eu">http://faune.silene.eu</a>	Système d'Information et de Localisation des Espèces Natives et Envahissantes par maille géographique
Faune PACA	Base de données en ligne faune <a href="http://www.faune-paca.org">www.faune-paca.org</a>	Localisation par commune et lieu-dit
Atlas des Odonates de PACA	Base de données en ligne <a href="http://odonates-paca.org">http://odonates-paca.org</a>	Liste non-exhaustive des espèces présentes par communes
DREAL/GCP	Atlas des cartes et document d'alertes des chiroptères de la Région PACA <a href="http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/cartes-d-alerte-chiropteres-a1247.html">http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/cartes-d-alerte-chiropteres-a1247.html</a>	Données de présence de plusieurs espèces sur le secteur géographiques considéré
CG06	Document d'Objectifs de la ZSC « Corniches de la Riviera »	Statuts et localisation des espèces de l'annexe II de la Directive Habitats

Tableau 1 : Structures et organismes convoqués

### 3.2.2 INVENTAIRES DE TERRAIN

Les sessions de prospections se sont déroulées entre le mois de mai et le mois de novembre, de 2012 à 2015, une période suffisante pour cerner les enjeux faunistique et floristique. Les inventaires ont permis notamment de prendre en compte la floraison des principales espèces de plantes (hormis les plus précoces), la phase de reproduction des oiseaux et des amphibiens, ainsi que les meilleures périodes d'observation des chiroptères, des insectes et des reptiles.

Compte tenu de la localisation du projet et de la nature des habitats présents dans l'aire d'étude, il a été jugé pertinent d'étendre les inventaires aux périodes automnales et hivernales afin de mieux prendre en considération l'habitat du Spéléropès de Strinati, et de vérifier l'occupation de certains chiroptères en hibernation.

Groupes inventoriés	Méthodes appliquées	Intervenant et dates de prospection
<b>Flore Habitats naturels</b>	<p>La lecture habitats naturels et flore consiste en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- analyse cartographique est réalisée à partir d'un repérage par BD Ortho® (photos aériennes), des fonds Scan25® et des cartes géologiques ;</li> <li>- Relevé phytosociologique par entité homogène de végétation et rattachement aux groupements de référence (Prodrome des végétations de France / Code Corine Biotopes / Cahiers des habitats naturels Natura 2000) ;</li> <li>- Recherche des cibles floristiques préférentielles au regard des configurations mésologiques et des qualités des groupements végétaux en présence.</li> </ul>	<p>Thomas CROZE 10 mai 2012 13 juin 2012</p> <p>Robin PRUNIER 18 mars 2015</p>
<b>Insectes</b>	<p>La prise en compte des insectes a consisté en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Parcours semi-aléatoire de la zone d'étude, aux heures les plus chaudes de la journée, à la recherche d'individus actifs qui seront identifiés à vue ou après capture au filet ;</li> <li>- Recherche ciblée d'arbres favorables aux coléoptères saproxyliques ;</li> <li>- Pour les Lépidoptères, recherche de plantes-hôtes, de pontes, et de chenilles.</li> </ul>	<p>Sylvain FADDA 24 mai 2012 et 16 juin 2012</p>
<b>Oiseaux</b>	<p>La prise en compte des oiseaux a consisté en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une analyse bibliographique ;</li> <li>- des sorties matinales, au moment le plus propice de l'activité des oiseaux, quand les indices de reproduction sont les plus manifestes (chants, parades...);</li> <li>- la recherche des sites de nidification pour les espèces à enjeux.</li> </ul>	<p>Thomas ROUSSEL / Dimitri MARGUERAT 24 mai 2012, 25 juillet 2012</p>
<b>Amphibiens</b>	<p>La prise en compte des amphibiens a consisté en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La recherche d'adultes actifs en phase nocturne en période d'activité optimale par temps humides/pluvieux (spécialement pour le Spélépès de Strinati) ;</li> <li>- Des sessions d'écoutes d'observations nocturnes par temps humides/pluvieux ;</li> <li>- Des recherches ciblées dans les milieux aquatiques afin de vérifier la présence de larves, têtards...</li> </ul>	<p>Thomas ROUSSEL 10 mai 2012, 12 juillet 2012 09 novembre 2012 12 novembre 2012 Justine BERTRAND 19 mars 2015</p>
<b>Reptiles</b>	<p>La prise en compte des reptiles a consisté en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une recherche spécifique sous les pierres, dans les bâtiments et autres abris appréciés des reptiles ;</li> <li>- La recherche des individus actifs ;</li> <li>- La recherche d'indices indirects (mues...).</li> </ul>	<p>Thomas ROUSSEL 10 mai 2012, 12 juillet 2012 Justine BERTRAND 19 mars 2015</p>
<b>Mammifères</b>	<p>La recherche des mammifères a consisté en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La recherche d'individus ;</li> <li>- La recherche d'indices de présence d'individus (féces, restes de repas, lieux de passage, traces...).</li> </ul>	<p>Dimitri MARGUERAT 21 juin 2012 27 septembre 2012</p>
<b>Chiroptères</b>	<p>La prise en compte des chiroptères a consisté en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une analyse paysagère à partir des cartes topographiques IGN et</li> </ul>	<p>Lenaic ROUSSEL 18 décembre 2014</p>

Groupes inventoriés	Méthodes appliquées	Intervenant et dates de prospection
	<p>des vues aériennes. L'objectif est de montrer le potentiel de corridors autour et sur le projet ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une recherche de gîtes (arbres à cavités, cavités souterraines, bâtiments favorables, parois rupestres) ;</li> <li>- Deux sessions d'enregistrements acoustiques, au moyen de détecteurs de type SM2 Bat Detector.</li> </ul>	05 février 2015

Les critères d'évaluation des enjeux, la méthodologie d'analyse des atteintes et proposition de mesures sont présentés en annexe 4.

#### 4. PRÉSENTATION DU PÉRIMÈTRE NATURA 2000 FR9301568 « CORNICHES DE LA RIVIERA »

**Préambule** : Le présent document concerne l'évaluation des incidences que peut avoir le projet sur le seul site Natura 2000 susceptible d'être concerné par ces effets : la ZSC « FR9301568 « Corniches de la Riviera ».

##### 4.1. DESCRIPTION GÉNÉRALE

La Zone Spéciale de Conservation « Corniche de la Riviera » (FR9301568) totalise une superficie de 1 609 hectares dans le département des Alpes-Maritimes en région Provence Alpes Côtes d'Azur. Située à l'est de Nice, cette zone intègre une grande partie des chaînons calcaires formés par les écaïlles frontales de l'arc de Nice. Les différentes collines se présentent sous la forme d'un plateau sommital et de versants plus ou moins abrupts selon la nature du substrat.

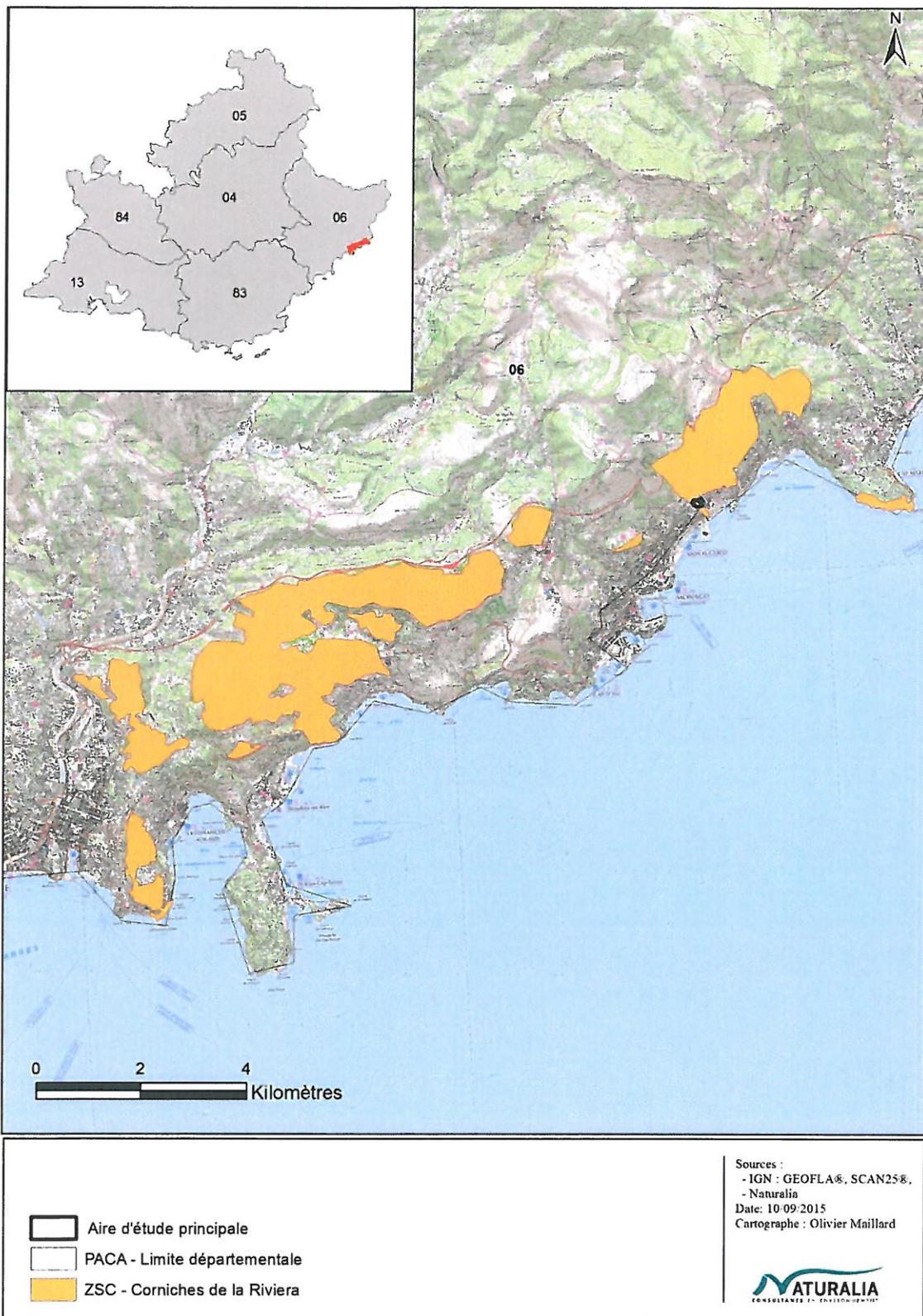


Figure 6 : Localisation de la ZSC « Corniche de la Riviera »

#### 4.2. HABITATS NATURELS DONT LA CONSERVATION JUSTIFIE LA DÉSIGNATION DU SITE

Le Formulaire Standard de Données (FSD – mai 2015) du site indique la présence de 13 habitats naturels d'intérêt communautaire inscrits à l'Annexe I de la Directive Habitats – Faune – Flore. Deux d'entre eux sont désignés comme prioritaires par la Directive « Habitats ». Le tableau suivant présente la liste des habitats ayant justifié la désignation de ce site Natura 2000, ainsi que l'estimation de leur taux de recouvrement, telle qu'elle figure dans le FSD et dans le DOCOB du site.

Code EUR	Types d'habitats présents	Superficie en ha (% de la ZSC)
1240	Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes avec <i>Limonium</i> spp. endémiques	8 (0,5 %)
3140	Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.	0,01 (< 0.01%)
5330	Fourrés thermoméditerranéens et prédésertiques	57 (3,54 %)
6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires ( <i>Festuco-Brometalia</i> ) (* sites d'orchidées remarquables)	30 (1,86 %)
6220	<b>Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea</b>	58 (3,6 %)
7220	<b>Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)</b>	0,3 (0,02 %)
8130	Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	2,3 (0,14 %)
8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	52 (3,23 %)
8310	Grottes non exploitées par le tourisme	0 (< 0.01%)
92A0	Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	2,5 (0,15 %)
9320	Forêts à <i>Olea</i> et <i>Ceratonia</i>	28 (1,74 %)
9340	Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	187 (11,62 %)
9540	Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques	157 (9,76 %)

Tableau 2 : Habitats d'intérêt communautaire de la ZSC FR9301535

En gras : les habitats prioritaires en danger de disparition sur le territoire européen des Etats membres.

#### 4.3. ESPÈCES DONT LA CONSERVATION JUSTIFIE LA DÉSIGNATION DU SITE

Les espèces désignées ci-dessous sont celles signalées dans le FSD et dans le DOCOB.

Code EUR	Nom	Effectifs	Statut sur la ZSC			
			Résidence	Nicheuse	Hivernante	Etape migratoire
<b>Invertébrés</b>						
1088	<i>Cerambyx cerdo</i>	Grand Capricorne	Rare			
1074	<i>Eriogaster catax</i>	Laineuse du prunellier	Très rare			
1065	<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la succise	Commune			
6199	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	Écaille chinée	Rare			

Code EUR	Nom	Effectifs	Statut sur la ZSC			
			Résidence	Nicheuse	Hivernante	Etape migratoire
4035	<i>Gortyna borelii lunata</i>	Noctuelle des Peucédans				
1083	<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant				
<b>Amphibiens</b>						
6211	<i>Speleomantes strinatii</i>	Spéléropès de Strinati				
<b>Reptiles</b>						
6137	<i>Euleptes europaea</i>	Phyllodactyle d'Europe				
<b>Mammifères</b>						
1308	<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe				
1310	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers				
1323	<i>Myotis bechsteinii</i>	Murin de Bechstein				
1307	<i>Myotis blythii</i>	Petit Murin				
1321	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées				
1324	<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin				
1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe				
1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe				
1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe				
<b>Flore</b>						
6176	<i>Acis nicaeensis</i>	Nivéole de Nice				

Tableau 3 : Récapitulatif des espèces faunistiques d'intérêt communautaire de la ZSC

Nota : Le FSD pris en compte date d'août 2014.

Les espèces ci-dessous sont signalées dans le FSD comme importantes.

Nom	Abondance
<b>Flore</b>	
<i>Allium chamaemoly</i>	Présente
<i>Ampelodesmos mauritanicus</i>	Présente
<i>Anthyllis barba-jovis</i>	Présente
<i>Brassica montana</i>	Présente
<i>Centaurea leucophaea</i> subsp. <i>controversa</i>	Présente
<i>Ceratonia siliqua</i>	Présente
<i>Chamaerops humilis</i>	Présente
<i>Cneorum tricoccon</i>	Présente
<i>Coronilla valentina</i>	Présente
<i>Crocus ligusticus</i>	Présente
<i>Drimia maritima</i>	Présente
<i>Heteropogon contortus</i>	Présente
<i>Lavatera maritima</i>	Présente
<i>Lavatera punctata</i>	Présente
<i>Ophrys aurelia</i>	Présente

Nom	Abondance
<i>Picris altissima</i>	Présente
<i>Romulea columnae</i>	Présente
<i>Scilla hyacinthoides</i>	Présente
<i>Securigera securidaca</i>	Présente
<i>Silene badaroi</i>	Présente
<i>Sinapis pubescens</i>	Présente
<i>Stachys ocymastrum</i>	Présente
<i>Stipa capensis</i>	Présente

Tableau 4 : Espèces désignées comme importantes dans le FSD

#### 4.4. OBJECTIFS DE CONSERVATION

Ci-après la liste des objectifs de conservation hiérarchisés tels qu'ils ont été développés dans le tome 2 du Document d'Objectifs.

CODE	PRIORITE	INTITULE
<b>ZONES HUMIDES ET RIVERAINES</b>		
OC1	1	Veiller à la conservation des habitats réduits ou ponctuels remarquables
<b>MILIEUX SOUTERRAINS : Grottes et galeries naturelles</b>		
OC2	1	Conserver l'intégrité des écosystèmes souterrains
<b>MILIEUX ROCHEUX</b>		
OC3	1	Préserver l'intégrité des écosystèmes rocheux
OC4	1	Conserver les formations rocheuses côtières
<b>MILIEUX OUVERTS ET SEMI-OUVERTS</b>		
OC5	1	Conserver les milieux ouverts et favoriser la diversité biologique
<b>MILIEUX FORESTIERS</b>		
OC6	2	Conserver les habitats forestiers à enjeux
<b>MILIEUX ET PAYSAGES ANTHROPIQUES</b>		
OC7	1	Conserver et restaurer un réseau de gîtes à chiroptères et d'habitats du Spélépès de Strinati
OC8	1	Conserver et restaurer les corridors écologiques
<b>ESPECES</b>		
OC9	1	Conserver le Spélépès de Strinati
OC10	1	Conserver le Phyllocladyle d'Europe
OC11	1	Conserver les populations de chiroptères (notamment Petit et Grand rhinolophes)
OC12	1	Conserver les populations de Noctuelle des Peucédans
OC13	2	Conserver les autres populations d'insectes d'intérêt communautaire
OC14	1	Conserver les populations d'importance mondiale de la Nivéole de Nice
OC15	2	Lutte contre les espèces invasives

## 5. ETAT INITIAL DE LA ZONE SOUMISE À AMÉNAGEMENT

**Préambule :** L'état initial du milieu naturel est décrit succinctement ci-dessous et ciblé sur les espèces et habitats d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site Natura 2000 ZSC « Corniches de la Riviera ».

### 5.1. LES HABITATS ET CONTEXTE

#### 5.1.1 GÉNÉRALITÉS SUR LES HABITATS ET CONTEXTE BIOGÉOGRAPHIQUE

Les formations végétales, dans leur composition et structuration, répondent d'un régime de stress et de perturbation déterminé tout autant par le couple pédo-climatique que par l'histoire de l'usage des terres.

Le site recoupe un substratum globalement tendre de marnes et calcaires marneux (Turonien, Cénomaniens) recouverts partiellement d'éboulis récents, et actuellement soumis aux influences climatiques caractéristiques d'un étage bioclimatique thermo-méditerranéen :

- Roche mère plastique n'impliquant pas de niveaux de stress trophiques et hydriques majeurs, mais présentant des attraits notables pour le développement de l'agriculture ;
- Méso-climat entretenant un effet tampon notamment sur les températures minimales et impliquant par là même des conditions favorables d'activités biologiques ;
- Configuration géomorphologique complexe de talweg aux pentes fortes, entretenant des variations micro-locales des ambiances climatiques (ombrage-humidité versus insolation-xéricité) ;

Ces différents aspects concourent normalement au développement de formations végétales d'affinités thermo-méditerranéennes : (i) avec des formations forestières constituant des variantes thermophiles des formations sclérophylles mésoméditerranéennes de pinèdes de pin d'Alep sur les pentes exposées et des ensembles de boisements rivulaires à *Alnus glutinosa* dans les fonds de talwegs humides; (ii) avec des brousses thermophiles à *Pistacia lentiscus*, *Olea europea var. sylvestris*, *Euphorbia dendroides* et *Ceratonia siliqua* ; ou encore (iii) des pelouses sèches à *Brachypodium retusum* qui sont remplacées sur sols profonds par des formations de grandes graminées à développement hivernal tels qu'*Hyparrhenia hirta* et *Andropogon distachyos*.

Au fil du temps, plusieurs de ces habitats ont vu leur intégrité largement bafouée par l'emprise ancienne et de plus en plus insistante des activités humaines :

- Développement d'une agriculture extensive au cours des derniers millénaires jusqu'au début du siècle derniers impliquant destruction des couvertures végétales et pédologiques, reconfiguration topographique et hydrologique ;
- Développement de l'urbanisation au cours du siècle dernier au sein des espaces agricoles tombés en désuétude et des espaces naturels, impliquant la destruction et la fragmentation des écosystèmes, avec le développement d'espèces ubiquistes rudérales et l'introduction d'espèces végétales exotiques transformatrices ;
- Déprise généralisée des espaces agricoles et de pacages impliquant la réappropriation des sols par les végétaux spontanés et exotiques et une maturation des couverts.

### 5.1.2 LES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Trois habitats naturels patrimoniaux sont rencontrés sur le site d'étude et relèvent d'un intérêt communautaire. Parmi eux, deux éléments remarquables correspondent à des formations arbustives et arborées, mises en place dans un contexte singulier propre à la frange littorale des Alpes Maritimes, à savoir :

Les Forêts à *Olea* et *Ceratonia* (code EUR : 9320) ;

Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques (code EUR : 9540).

Par ailleurs, les pelouses sèches à *brachypodium retusum* constituent un habitat d'intérêt communautaire prioritaire. Cette formation végétale typique du domaine méditerranéen est en régression du fait de la déprise pastorale s'accompagnant de la fermeture des milieux. Cette formation se rattache à l'habitat générique suivant :

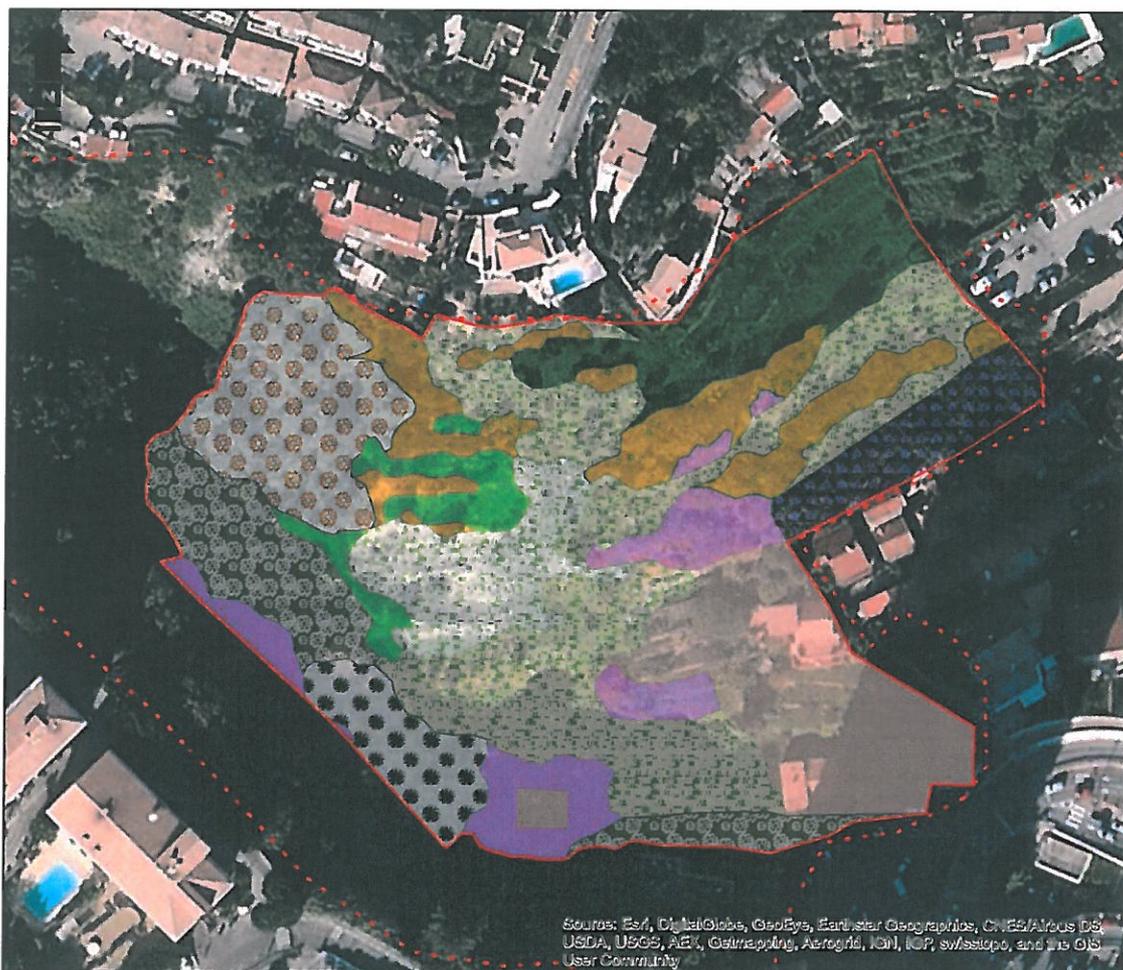
Parcours substeppiques de graminées et annuelles des *Thero-Brachypodietea* (code EUR : 6220\*).

Le tableau suivant récapitule les éléments remarquables présents, leur rattachement ainsi que le niveau d'enjeu qu'ils représentent localement.

Intitulé Natura 2000	Intitulé usuel	Codes			Enjeu de conservation local
		EUR	EUNIS	CB	
Forêts à <i>Olea</i> et <i>Ceratonia</i>	Fourrés thermo-méditerranéens calcicoles à Olivier sauvage et Pistachier lentisque	9320	F5.12	32.12	Fort
Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques	Peuplements stables du thermo et méso-méditerranéen inférieur à Pin d'Alep	9540	G3.74	42.843	Fort
Parcours substeppiques de graminées et annuelles des <i>Thero-Brachypodietea</i>	Ourlets calcicoles vivaces à Brachypode rameux	6220*	E1.31	34.511	Assez Fort

### 5.1.3 BILAN DES ENJEUX DES HABITATS NATURELS

Les habitats naturels de l'aire d'étude sont cartographiés ci-après, y compris ceux qui ne sont pas inscrits à l'annexe I de la Directive Habitats.



Sources: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, Aero, Gmtmapping, AeroGRID, IGN, ICP, swisstopo, and the GIS User Community

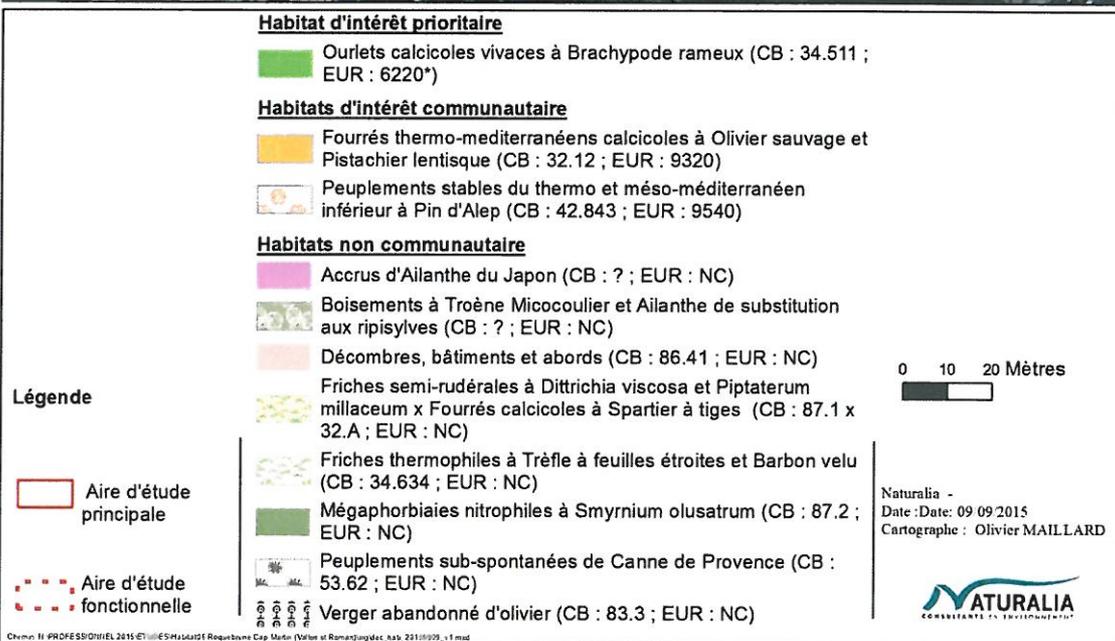


Figure 7 : Cartographie des habitats naturels dominants de l'aire d'étude

## 5.2. DESCRIPTION DES PEUPELEMENTS FLORISTIQUES

### Généralités sur les peuplements et les grands types d'habitats

Le site d'étude constitue un des derniers espaces de spontanéité pour une flore typiquement thermophile face à une artificialisation généralisée de la frange littorale. Bien qu'ayant subi des perturbations d'envergure (agriculture généralisée, urbanisation locale, exclusion compétitrice par des espèces envahissantes), les communautés végétales du site conservent localement les traits de structure et composition originelles des végétations thermo-méditerranéennes.

Par ailleurs les espaces fortement perturbés sont investis par des cortèges anthropophiles communs et ne semblent pas, au regard des inventaires, héberger d'espèces à statut. En effet dans ces configurations, les cortèges floristiques témoignent de profondes restructurations. Le couple pédo-climatique qui y est exprimé ne révèle pas de facteurs de stress majeurs pouvant déterminer la présence de taxons à écologie singulière.

Des taxons comme *Acis niceaensis*, *Attractylis cancellata*, *Stipa capensis*, *Heteropogon contortus*, *Echium calycinum*, *Stachys ocymastrum*, *Picris rhagadioloides*, *Phedimus stellatus*, *Orobanche lavandulacea*, *Ophrys bertolonii*, *Malva subovata*, *Hyseris scabra*, *Coronilla securidaca*, *Coronilla valentina subsp. valentina*, *Cneorum tricoccon*, *Convolvulus siculus* ont été recherchés mais non identifiés sur le site, les caractéristiques géologiques et l'usage des terres ne paraissant pas favorables à leur présence.

### Les espèces d'intérêt communautaire

Aucune espèce végétale d'intérêt communautaire n'a été détectée sur l'ensemble du site d'étude.

### Bilan des enjeux

Pour la flore, nous concluons à l'absence d'enjeu relevant de la législation relative au réseau de sites Natura 2000.

## 5.3. DESCRIPTION DES PEUPELEMENTS FAUNISTIQUES

### 5.3.1 LES INVERTÉBRÉS

#### Généralités sur les peuplements et les grands types d'habitats

Les habitats principaux de la zone d'étude sont des pelouses sèches dégradées et des terrains enrichis en contexte urbains d'apparence peu favorable à une diversité entomologique élevée. En effet, le nombre d'espèces observées et actives se révèle assez faible, avec des espèces commune en basse Provence, ubiquistes, voire à tendance anthropophiles, liée notamment à la présence de plantes horticoles.



Figure 8 : Brun du pélargonium,  
Photos sur site : Sylvain Fadda / Naturalia

Parmi les lépidoptères Rhopalocères (= papillons de jours), ont été observé le Citron de Provence (*Gonepteryx cleopatra*), la Piéride de la rave (*Pieris rapae*), le Marbré de vert (*Pontia diaphidice*), l'Azuré commun (*Polyommatus icarus*), ou encore le Brun du pélargonium (*Cacyreus marshalli*), espèce d'origine sud-africaine, apparue en France à la fin des années 90 et en pleine expansion au sein du territoire. Il se développe au dépend des « géraniums » des bacs à fleur (*Pelargonium* spp.).

Très peu de coléoptères floricoles ont été observés dont le Drap mortuaire (*Oxythyrea funesta*), petite cétoine noire extrêmement commune dans le sud de la France ou l'Oedemère podagraire (*Oedemera podagrariae*), tout aussi commune.

L'impressionnante Scolie à front jaune (*Megascolia maculata flavifrons*), plus grosse espèce d'Hyménoptère en Europe et hôte fréquente des jardins, butine les inflorescences de Troène commun (*Ligustrum vulgare*) présents au sein de la zone d'étude. A proximité de l'habitation abandonnée, la Scutigère véloce (*Scutigera coleoptrata*), petit myriapode anthropophile aux pattes longues, a été observée sous des pierres au sol.

### Les espèces d'intérêt communautaire

Seule l'Écaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*) a été observée au sein de l'aire d'étude mais il s'agit de la sous-espèce nominale et non de la sous-espèce *rhodonensis* qui, elle, est menacée et doit être considérée comme une espèce indexée à l'annexe II de la Directive Habitats.

Aucune des autres espèces citées au FSD ne sont susceptibles de s'y rencontrer.

Écaille chinée – <i>Euplagia quadripunctaria</i>		Annexe II de la Directive « Habitats »			
[Lepidoptera Erebidæ]					
	<b>Description</b>	Espèce caractérisée par les ailes antérieures noires, zébrées de blanc et par des ailes postérieures rouges ou jaunes tachées de noir			
	<b>Écologie</b>	Espèce ubiquiste, elle occupe des habitats variés dans les zones calcaires ensoleillées, rocheuses, souvent au voisinage de l'eau : vallées et pentes rocheuses, steppes arborées, carrières, bords de ruisseaux et de rivières, mais aussi bois, forêts, jardins, etc.			
	<b>Répartition</b>	L'espèce est distribuée en Europe du sud, Asie mineure et Modéré-Orient. En France, elle est présente dans tous les départements, Corse comprise.			
	<b>Dynamique Menaces</b>	Espèce commune et nullement menacée. Inscrite par erreur à l'annexe II de la Directive « Habitat », seule la sous-espèce endémique de l'île de Rhodes ( <i>E. quadripunctaria rhodonensis</i> ) devait être initialement concernée.			
Enjeu régional	Critères stationnels				Enjeu sur l'aire d'étude
	Localisation	Représentativité	Habitat	Statut biologique	
Aucun enjeu	Sud de l'aire d'étude	1 individu observé	Friche, jardin	Reproduction probable	Aucun

### Bilan des enjeux

Aucun enjeu notable n'est à signaler au sein de l'aire d'étude. La sous-espèce présente dans les Alpes-Maritimes n'est pas considérée comme un enjeu en raison d'une erreur de transposition dans la Directive Habitats.

### 5.3.2 LES AMPHIBIENS

#### Généralités sur les peuplements et les grands types d'habitats

Les recherches bibliographiques effectuées sur le territoire communal de Roquebrune Cap-Martin ne font pas état d'une importante diversité spécifique. La Rainette méridionale *Hyla meridionalis* est mentionnée dans la base de données Faune-PACA et a été contactée dans l'aire d'étude fonctionnelle du projet. Le Spéléropès de Strinati *Speleomantes strinati* apparaît dans une revue spécialisée (Renet *et al.* 2012). D'autres espèces non mentionnées peuvent être attendues comme le Crapaud épineux *Bufo spinosus* ou la Grenouille rieuse *Pelophylax ridibundus* en raison de leur présence sur les communes limitrophes (Faune PACA, Fiches ZNIEFF, Naturalia 2010).

Compte tenu de la situation topographique de la zone à l'étude dans cette partie du territoire communal, une seule zone favorable aux amphibiens a été identifiée : il s'agit du fond de vallon qui laisse courir un ruisseau à débit permanent. Si une grande partie de son linéaire est enfoui sous une végétation relativement dense, sa partie finale est canalisée par des enrochements et des parois bétonnées qui se sont avérées très propices à l'accueil du **Spéléropès de Strinati**, urodèle à haute valeur patrimoniale.

#### Les espèces d'intérêt communautaire

Une seule espèce de l'annexe II de la Directive Habitats a été contactée dans l'aire d'étude. Il s'agit du Spéléropès de Strinati dont quelques individus ont été observés en limite sud de la zone investiguée.

#### *Speleomantes strinati* Spéléropès de Strinati

#### Protection nationale, Directive Habitats (annexe 2)



<b>Description</b>	Amphibien semblable à une petite salamandre (entre 11 et 13 cm). Couleur est variable, généralement marmorée plus ou moins marbrée de brun, rouge ou ocre. Extrémités des doigts et des orteils dilatées.
<b>Ecologie</b>	Espèce essentiellement nocturne. Fréquente des habitats variés présentant cependant toujours une hygrométrie ambiante importante (sous les rochers le long des cours d'eau ombragés, et dans les cavités, grottes ou éboulis).
<b>Répartition</b>	Endémique des Alpes-Maritimes, des Alpes de Haute Provence et de l'Italie de l'extrême nord-ouest (Ligurie orientale). Dans les Alpes-Maritimes elle est assez bien représentée à l'est du fleuve Var. Longtemps considérée comme rare du fait de sa discrétion, elle s'avère assez commune au sein de son aire de répartition
<b>Dynamique Menaces</b>	Espèce relativement commune dans son aire de répartition mais cette dernière est particulièrement restreinte ce qui lui confère un statut « NT » (quasi-menacée) en France et dans le monde. Evolue souvent en contexte anthropisé ce qui la rend également vulnérable.

Enjeu régional	Critères stationnels				Enjeu sur l'aire d'étude
	Localisation	Représentativité	Habitat	Statut biologique	
<b>Fort</b>	Partie sud-est de la zone d'étude	Moins de 10 individus	Partie aval du ruisseau en fond de vallon. Recherché aux abords du ruisseau mais non trouvé (y compris dans les bâtiments)	Reproduction probable	<b>Fort</b> L'espèce compte plusieurs individus dans un habitat fonctionnel très favorable